

Paul et Myke

Frangy , lundi 7 avril 2025

Sous la direction de Jade Kermarec

Enseignante de Lettre modernes

Collège du Val des Usses

375 rue du Stade

74 270 Frangy.

A l'attention des membres de la convention du patrimoine mondial de L'Unesco.

Objet : Demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine de L'Unesco.

Madame , monsieur

Les montagnes comme le mont Vuache et la Mandalaz regorgent d'une faunes et d'une flore impressionnantes comme des chartreuses, des renards , des martres, des blaireaux et des sangliers ainsi que des espèces devenues rares comme le geai bleu.

Dans la vallée des Usses, il se trouve les Usses qui se jettent dans le Rhône se jetant à son tour dans la mer Méditerranée . Étant donné que nous sommes dans l'année de protection des mers et des océans nous vous demandons de classer la Vallée des Usses au patrimoine mondial de L'Unesco.

Il y a aussi un lac fabuleux à la Balme-de-Sillingy. C'est le seul lac de France à posséder des cerisiers japonais. La Vallée des Usses est pour nous comme un paradis.

Nous vous remercions madame , monsieur de l'attention que vous avez portée à notre lettre.

Paul et Myke